

CHALLENGE VEOLIA - VALLEE DE L'ORNE 2019

Les organisateurs des courses pédestres de la Vallée de l'Orne vous présentent le Challenge « Véolia – Vallée de l'Orne », géré par l'association SMIVO

Droit d'inscription : 8 €

Date limite d'inscription : 7 juin 2019 (La Nocturne – Clouange)

En vous inscrivant au Challenge, vous devenez membre de l'association SMIVO. Les inscrits au Challenge ne seront plus obligés de présenter leur licence ou certificat médical, ceux-ci seront automatiquement transmis d'un organisateur à l'autre.

Courses du CHALLENGE « VEOLIA – VALLEE DE L'ORNE »

17 mars	9h30	CLOUANGE	SMIVO	21,1 km
1 ^{er} mai	10h00	ROSSELANGE	La Conviviale	10 km
8 mai	10h00	VITRY s/Orne	Course du Muguet	10 km
7 juin	20h00	CLOUANGE	La Nocturne	10 km
22 juin	18h30	MOYEUVRE-Gde	La Forestière	12 km
30 juin	10h00	GANDRANGE	Les Foulées St Hubert	10 km
7 juillet	10h00	ROMBAS	Mini-Foll'dingue et Foll'dingue	6 et 16 km

Pour être classé : avoir effectué au moins 4 courses sur les 7 proposées

Si plus de 4 courses effectuées : calcul sur les 4 meilleurs résultats

Calcul des points : place multipliée par 100, puis divisée par le nombre d'arrivants

Exemple : 21^{ème} sur 112 arrivants : $21 \times 100 / 112 = 18,75$ points

Pour les courses de moins de 100 arrivants : la place aura valeur de points

Sera déclaré vainqueur du Challenge l'athlète ayant totalisé le plus faible total de points à l'issue de toutes les épreuves

Le classement provisoire sera affiché au fur et à mesure sur les courses suivantes.

Toute réclamation devra parvenir aux organisateurs avant l'AG du SMIVO

Récompenses : remises lors de l'AG du SMIVO, sur la base du classement définitif

1^{er} H et 1^{ère} F : 150 €

2^{ème} H et 2^{ème} F : 100 €

3^{ème} H et 3^{ème} F : 75 €

Et tirage au sort, parmi tous les inscrits au Challenge, de plusieurs bons d'achat pour une valeur totale de 350 €

Coupe aux 1ers de chaque catégorie et repas offert lors de l'AG du SMIVO aux finalistes du Challenge présents ou officiellement représentés.